

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911

**PROGRAMME****Les troubles de voisinage**

REF : DFO-020

Alors qu'une proposition de loi qui consacre les troubles anormaux de voisinage est en cours d'examen au Parlement, cette formation fait la synthèse des contentieux en matière de troubles anormaux de voisinage : leur détermination, d'une part, et les conditions et modalités de réparations, d'autre part.

TEXTES

- Code civil, Code de la construction et de l'habitation ;
- Proposition de loi n° 160 visant à adapter le droit de la responsabilité civile aux enjeux actuels ;
- La jurisprudence.

Lien du site boutique : <https://urlz.fr/q6xD>

Durée

4.00 heures (0.50 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Être capable de qualifier d'anormal le trouble de voisinage et de connaître les modalités d'indemnisation

Contenu de la formation

- La détermination des troubles anormaux de voisinage
 - Le fondement de la responsabilité : • Une responsabilité autonome • Les effets de la responsabilité
 - Les conditions de la responsabilité : • Une relation de voisinage • Un trouble anormal de voisinage (appréciation de l'anormalité du trouble ; variétés de troubles de voisinage)
- La réparation des troubles anormaux de voisinage
 - La demande en réparation • Les modalités de l'action • Les modalités de la réparation : mesures compensatoires, réductrices, éliminatoires
 - Les moyens de défense • Les moyens intrinsèques aux parties • Les moyens extrinsèques aux parties

Profils des apprenants

- Avocats, agents immobiliers, syndics, gestionnaires de copropriété

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINO - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINO - Gestionnaire de formation

[Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)

[Livret d'accueil participant](#)